

Cossonay, le 18 mai 2011

Rapport de la commission chargée d'étudier le préavis municipal n°04/2011 concernant l'octroi d'une subvention à la Société du Cinéma Casino SA pour la modernisation de ses installations de projection

Madame la Présidente,
Mesdames, Messieurs,

Enquête sur les lieux de l'ice-cream

La commission au complet a rencontré le 3 mai au Cinéma Casino à Cossonay Madame Nicole Baudet, Municipale, ainsi que Messieurs Daniel Aubert, président de la SA Cinéma Casino, Bernard Favre et Pascal Miéville, respectivement ancien et nouveau gérant. Nous les remercions pour leurs informations détaillées et... tridimensionnelles, puisque nous avons pu explorer les lieux même.

La commission s'est ensuite réunie le 9 mai pour établir le scénario du présent rapport, et en a réglé les derniers éclairages par voie électronique.

Les Temps Modernes

L'héroïque pellicule cinématographique a connu bien des guerres, mais ses jours sont désormais comptés. Les nouveaux films ne sortiront bientôt plus qu'en version numérique: il est donc vital pour le Cinéma de Cossonay de moderniser son installation, pour éviter d'avoir à mettre en scène la **Chronique d'une mort annoncée**.

Notons qu'une fois l'investissement de départ (achat d'un projecteur numérique) réalisé, une économie d'exploitation pourra être réalisée, les frais de port pour la réception et l'envoi des bobines ainsi que de main d'œuvre supplémentaire nécessaire à leur installation étant actuellement conséquents, tandis que le support du film en numérique est un simple disque dur.

L'argent du beurre

L'achat du matériel pour la projection en numérique représente le gros morceau. S'y ajoutent de plus petits postes: équipement pour la projection en 3D, amélioration de la sono, travaux de câblage électrique, meilleure isolation phonique entre le bar et la salle (remplacement des rideaux par des portes).

La SA Cinéma Cossonay ne demande pas à la Commune la totalité de la somme prévue (environ 200'000.00), et a adressé d'autres demandes, en particulier à la Fondation Vaudoise pour le Cinéma.

NB Il n'y a pas de travaux importants prévus pour le moment, l'état général de la salle étant très satisfaisant.

Cinéma Paradiso

Nous encourageons le Conseil à aller dans le sens du préavis municipal, en rappelant que le Cinéma de Cossonay est l'une des très rares salles du canton encore indépendantes quant à leur programmation, cette dernière étant variée mais réaliste, s'offrant même à l'occasion des "extras" tels que la présence de réalisateurs ou d'acteurs.

Le Cinéma Casino contribue à une originalité culturelle du lieu, à côté de la saison du Pré-aux-Moines, soutenue également par notre commune.

La commission unanime vous propose donc de décerner un "Cossonay d'Or" aux conclusions suivantes:

CONCLUSIONS

LE CONSEIL COMMUNAL DE COSSONAY

- vu le préavis municipal n°04/2011;
- ouï le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet;
- considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour

DECIDE:

D'autoriser la Municipalité à:

- accorder une subvention de Fr. 150'000.00 à la Société Anonyme du Cinéma Casino de Cossonay pour financer le passage au cinéma numérisé et à la projection en 3D;
- financer cette subvention par un emprunt correspondant aux meilleures conditions auprès d'un établissement financier ou éventuellement par les liquidités courantes de la bourse communale;
- porter à l'actif du bilan la valeur de cette subvention et l'amortir sur une période de 10 ans au maximum.

Pour la commission:

Marianne Thormeyer (rapporteuse)

Olivier Richoz

François Margot 